Marine Le Pen outrée que des détenus sortent pour voter

12/04/2012 à 17h26

Un décret de 2007 autorise les détenus à demander une permission de sortie afin d'aller voter. La candidate frontiste crie au scandale mais le ministère de l'Intérieur rappelle que les conditions sont strictes et soumises à l'appréciation d'un juge.

Le Figaro

(Merci à Dr Fastolfe)